

Pouvoir s'opposer
Toujours proposer

PENSEZ CFTC CDC

TRIBUNE CFTC



CAISSE DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS

Banque des Territoires...

Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir... Ainsi pourrait commencer l'histoire, des aventures d'Eric Lombard et d'Olivier Sichel *au pays des réformes à tous prix !*

Un DG fraîchement nommé à la tête de la CDC, un Directeur Général Adjoint qui avoue sans état d'âme lors du dernier comité technique devant les OS sidérées : « *mal connaître l'histoire de la Caisse des dépôts qu'on m'a expliquée* » n'hésitent cependant pas un instant à annoncer dans le même temps (NDLR), la création d'une banque des territoires et le regroupement de tout ou partie de 5 directions de la CDC (DIDL, DRT, DCB et DPH, une partie de DFE).

Officiellement ce projet de réorganisation, mené tambour battant, par la direction est censé apporter dès juin 2018, davantage de lisibilité à l'offre du groupe pour faciliter son recours par les collectivités locales et les porteurs de projets territoriaux, en créant un guichet unique, à l'instar de BPI France qui semble aujourd'hui être le « *modèle de référence* ».

Qu'est-ce qui n'était pas clair jusqu'à maintenant ? Et pour qui ?

Les offres de la Caisse des dépôts destinées aux élus ? aux collectivités ? aux organismes de logements sociaux ? aux notaires ? Ou encore la direction des fonds d'épargne qui prête les avoirs des livrets A aux collectivités et aux organismes de logements sociaux ? la direction des investissements et du développement local qui investit près d'un milliard d'euros par an dans des projets de développement ? ou la direction des clientèles bancaires qui gère les fonds des notaires ?

Il faut vraiment être loin de la Caisse des dépôts pour le penser ou alors n'être absolument pas concerné par ces sujets !

Il est évidemment utile de rappeler « *l'histoire* ». Celle de DIDL et de DRT qui depuis des années a été ponctuée par de nombreuses réorganisations. Mais aussi, celle de la BPI et celle de la Caisse des dépôts qui n'ont rien de comparable !

Enfin, puisque nous en sommes à parler d'histoire... Les plus anciens gardent en mémoire « l'aventure » du Crédit local de France (CLF) qui est devenu la « Banque Dexia ». Les dérives semblent déjà oubliées alors que ses milliers de salariés et certaines collectivités locales en portent encore les stigmates... Dans cette affaire, la CDC a déjà laissé plusieurs milliards d'euros.

Pour la **CFTC** et **Force ouvrière**, si l'institution publique veut rassembler différemment ses outils de financement et d'investissement, pourquoi pas ? mais pas n'importe comment, ni à n'importe quel prix...!

Vouloir aller vite, c'est dans l'air du temps, et cela plait au plus haut niveau. Cependant, il ne faut pas oublier que :

**les PERSONNELS EUX restent, ils ont de la mémoire,
entendez les, et écoutez les !**

POUR LES MISSIONS PUBLIQUES, L'EMPLOI, LE POUVOIR D'ACHAT TOUTES ET TOUS MOBILISE-E-S LE 22 MARS

En dépit de la forte mobilisation unitaire du 10 octobre, plus les semaines passent, plus il se confirme que le Président de la République et le gouvernement demeurent sourds aux légitimes revendications portées par les agents à l'occasion de cette mobilisation.

Le gel de la valeur du point est maintenu, le jour de carence rétabli, l'injuste hausse de la CSG mal compensée, les coupes budgétaires et suppressions d'emplois confirmées.

De nouveaux projets viennent encore noircir un tableau pourtant déjà bien sombre.

Tout laisse craindre en effet que CAP 22 ne s'avère être qu'une opération visant à habiller de profondes remises en cause des missions publiques, ce que confirment les annonces inacceptables faites le 1er février qui, si elles sont appliquées, constitueraient à la fois une menace grave contre le Statut Général et tous les agents.

Ces politiques vont venir fortement aggraver une situation où déjà, que ce soit dans les administrations de l'État, dans les hôpitaux publics et dans les collectivités territoriales, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires – qu'ils soient humains ou budgétaires – et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

IL EST IMPÉRATIF ET URGENT DE CHANGER DE DIRECTION !

Parce que la Fonction publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale, parce que les moyens existent pour mettre en oeuvre des orientations de progrès social pour tous, les organisations syndicales CFTC CGC CGT FAFP FO FSU Solidaires, constatant que leurs positions ne sont pas entendues et que leurs propositions ne sont pas prises en compte, appellent tous les agents des trois versants de la Fonction publique à :

UNE JOURNÉE D'ACTION, DE GREVE ET DE MANIFESTATIONS LE 22 MARS 2018

Pour :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des agents contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

D'ores et déjà, nos organisations soutiennent toutes les mobilisations qui, dans les trois versants de la Fonction publique, défendent les services publics accessibles à toutes et tous et les conditions de travail, en appelant à leur convergence.

Pour contribuer à la réussite de cette journée, elles engagent une campagne d'information et d'alerte des personnels, notamment sous la forme d'une pétition unitaire.

Communiqué commun des organisations CFTC-CGC-CGT-FAFP-FO-FSU-Solidaires

